



BULLETIN DE LIAISON 2022

AVRIL
MAI
JUIN

Le petit mot de la Présidente,

***N**ous vivons depuis maintenant trop longtemps une situation qui impacte notre vie privée mais également les fonctionnements de beaucoup d'associations. Cependant il n'est pas interdit de penser que nous verrons sous peu, excusez-moi l'expression, le «bout du tunnel».*

Un retour à une vie plus «normale», cela va apporter des changements dès avril 2022.

La vaccination n'ayant plus lieu, la répartition des salles de la Maison des associations va changer. Vos animateurs vous tiendront au courant de changements que vous souhaitez, je le sais.

Je vous demande d'être patients mais soyez assurés que nous faisons notre possible pour satisfaire vos besoins.

Bon printemps.

Amicalement,

Christiane

retrouvez toutes ces informations sur notre site : www.vaison-accueil.asso.fr

LES PERMANENCES
DE 10H00 À 11H30,

SAMEDI 09 AVRIL
SAMEDI 07 MAI
SAMEDI 04 JUIN

MAISON DES ASSOCIATIONS
8 QUAI DE VERDUN
(ANCIENNE CASERNE
DES POMPIERS)



- Siège de l'association : Hôtel de Ville, cours Taulignan - 84110 Vaison-la-Romaine -
À noter : une boîte aux lettres est à votre disposition à l'entrée de la Maison des Associations.

FRANCAIS LANGUE ÉTRANGÈRE (F.L.E.)

avec Christine GILETTI (06 75 76 27 49)
à la Maison des associations, 8 Quai de Verdun

- salle Joseph Sautel, le Vendredi de 09h00 à 11h15 :

- Débutants (toutes les bases) de 09h00 à 10h00
- Conversation de 10h15 à 11h15



ANGLAIS

avec Leslie BREMOND (04 90 65 16 36) (06 37 25 89 00)
à la Maison des associations, 8 Quai de Verdun - salle Joseph Sautel -

le Lundi de 09h00 à 12h10 :

Niveau Avancé / Advanced (conversation) de 09h00 à 10h00.
Niveau Intermédiaire / Intermediate (dialogue et exercices) de 10h05 à 11h05.
Niveau Débutant / Beginners (acquisition des bases) de 11h10 à 12h10.

APERÔ POLYGLOTTE

pour tous (7 à 77 ans)
avec Pierre GRUGET
(07 83 31 25 26)

*- En attente du retour
des animateurs -*

*Vous aimez votre langue ?
vous aimez la nôtre ?*

Alors soyez les bienvenus
à l'apéritif polyglotte
chaque 3^e vendredi du mois !
à très bientôt.



ÉCHECS

avec Sébastien MARTINEZ
(06 04 02 12 98)

Reprise le mercredi 06 avril

à la Maison des associations,
8 Quai de Verdun,
- salle Alphonse Daudet -



le Mercredi de 14h00 à 17h30,



SCRABBLE

avec Jeanne BRIFFA (06 72 72 12 64) et Nicole BOUTILLIER (06 37 74 08 43)
à la Maison des associations, 8 Quai de Verdun,
- salle Joseph Sautel -

le Mercredi de 14h00 à 17h00

CARTES

avec Denise MALASSAGNE

(06 76 73 06 28)

à l'Espace Culturel,
Place François Cevert,
- salle des conférences-

Le Mardi de 14h00 à 18h00,

vous pourrez pratiquer le jeu de belote, de rami etc ...

- Changement de jour et de lieu à partir du 05 avril -



GYM ADAPTÉE

avec Patrick VARINARD
(06 60 82 25 57)

le Jeudi de 15h00 à 16h00
tous les 15 jours dès le 14 avril

Au DOJO, avenue Cassin
à Vaison la Romaine
- salle du 1er étage-



PATCHWORK - BRODERIE

avec Monique LANI (04 90 36 00 07),
Christiane CHARRON (04 90 46 93 12)

à la Maison des associations,
8 Quai de Verdun,
- salle Jean Henri Fabre -
(à partir du 01 avril)

le vendredi de 13h00 à 17h00.

COUPE - COUTURE TRICOT

avec Rose-Marie LE GAFFRIC
(04 90 36 20 27)

le Jeudi de 09h30 à 11h30,

à la Maison des associations, 8 Quai de Verdun
- salle Théodore Aubanel -



les 07 / 14 / 27 avril,
05 / 12 / 19 mai,
02 / 09 / 16 / 23 / 30 juin.

ATELIER CUISINE

Coordonné par Marie-France SAI (06 75 53 36 50) et Marylou PARIS
dans la cuisine du Lycée agricole privé ACAF - MSA - Quai Pasteur.

- Un mercredi par mois de 10h00 à 15h30 -

les mercredis 13 avril, 18 mai, 15 juin.





LES PETITES BALADES

avec, en alternance tous les 15 jours,
Herman MULLER et Freddy NGUYEN

*Marche de 2 heures environ (suivant le temps)
accessible à tous.*

**- jeudi 07 et 21 avril / 05 et 19 mai
02 et 16 juin.**

Rendez-vous à 14h00, place Burrus,
(parking des cars / marché aux fleurs)
- possibilité de co-voiturage -

PHOTO avec Christiane STEYAERT (09 73 61 50 97)

Tout au long de l'année les thèmes suivants ont été choisis :

- L'eau dans tous ses états,
- Les oratoires ou petites chapelles,
- Les photos de nuit,
- Les trompe - l'oeil ou fresques.



- **Avril** : Formation sur site à Visan
- **Mai** : Visite de l'abbaye troglodytique de Saint Roman
- **Juin** : Réunion bilan le samedi 11 juin à 10h30

BOULES

avec Philippe JACQUIN (06 95 63 01 83) sur le Terrain de boules - Place Sabine -

Toute l'année, les Lundis, Mercredis et Vendredis à 14h00.



ATTENTION ! La participation à l'activité « Boules » est soumise obligatoirement à la possession d'une assurance individuelle, voir l'animateur.

LES SORTIES PÉDESTRES & REPAS



avec Christiane STEYAERT (09 73 61 50 97) et guidées par Philippe

Le MUR de la PESTE - La COLLINE de PEITHE - le Vendredi 29 avril

Le mur de la Peste est un rempart édifié dans les monts de Vaucluse afin de protéger le Comtat Venaissin de la peste qui frappa Marseille et une partie de la Provence en 1720-1722. S'étirant sur 27 kilomètres, il est bâti en pierre sèche. Le long de ce mur, des guérites en pierre sèche accueillait des gardes.

- Niveau : facile / Distance : 8,5 km / Dénivelé : 220 m + - Coût pour le guide et le repas : 30 €

- Inscription à la permanence, le samedi 09 avril.

DÉFILÉ de DONZÈRE - le Vendredi 27 mai

Depuis Donzère cette randonnée nous conduira au bord du défilé de Donzère sur les falaises dominant le Rhône mais également au départ du canal Donzère Mondragon. Plusieurs thèmes : les collines et l'histoire de Donzère, les canaux fluviaux et d'irrigation. Sans oublier... le Rhône et sa dérivation pour les besoins industriels !

- Niveau : facile / Distance : 9 km / Dénivelé : 150 m + - Coût pour le guide et le repas : 30 €

- Inscription à la permanence, le samedi 07 mai.

FORÊT de PAÏOLIVE (Gard), rando à la journée avec pique-nique - le Vendredi 17 juin

Le prix de la sortie (coût pour le guide) sera à diviser par le nombre de participants.

- Inscription à la permanence, le samedi 04 juin.

- Une feuille de route détaillée vous sera remise lors de votre inscription.

Note : il serait souhaitable de présenter un certificat médical de moins de 3 ans pour participer aux petites balades et aux randonnées.